

# FICHE ACTION : RÉSIDENTIALISATION

Soigner les abords extérieurs des bâtiments

Amélioration du patrimoine

Contact : [contact@oph74.fr](mailto:contact@oph74.fr)

N° Référence : C001



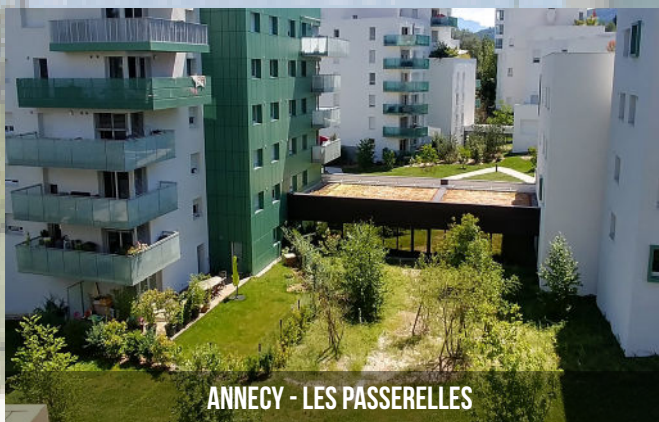
## Présentation générale de l'action :

La résidentialisation est un terme qui apparaît plutôt dans des opérations de renouvellement urbain déployées dans les quartiers nommés actuellement QPV (quartier politique de la ville) et financée dans ces cas par l'Agence Régionale pour la Rénovation Urbaine. La résidentialisation permet de travailler sur la clarification du fonctionnement et de l'interface entre les espaces publics et privés jusqu'à l'entrée des résidences.

## Pistes de mise en oeuvre de l'action :

### Introduire dans les réhabilitations un volet résidentialisation pour :

- Redéfinir les flux des piétons vélos voitures,
- Revégétaliser les pieds d'immeubles par des espèces adaptées pour apporter de la verdure,
- Éloigner les voitures des façades et donc du bruit et des poussières et gaz d'échappement,
- Clarifier les espaces publics des espaces privés,
- Sécuriser si besoin l'accès aux résidences,
- Améliorer l'accessibilité au sens large des résidences (éclairage , signalisation , accès Personne à Mobilité Réduite...)



## Liens avec les orientations stratégiques et politiques de la Collectivité

- *Mieux vivre ensemble,*
- *Lutter contre l'imperméabilisation des sols,*
- *Augmenter la biodiversité en ville.*

## Autres points/remarques :

La question de la propriété foncière peut être un frein à la mise en place de ces projets Il n'y a pas de financement pour ces projets ni à l'investissement (sauf en ANRU et plus de la Région) ni par les locataires.